



Le patrimoine équin comme levier de développement territorial

Sylvine Pickel-Chevalier

ESTHUA, Université d'Angers, 7 Allée François Mitterrand, 49100 Angers, France

Sylvine.chevalier@univ-angers.fr



Les matinales du Cadre noir, S.Pickel-Chevalier, 2012.

Patrimoine équin et territoire

Les hauts-lieux culturels du cheval peuvent devenir des agents de développement, permettant simultanément une valorisation territoriale et une conservation des patrimoines équins. Ce processus exige une évolution, voire d'une reconversion, délicate de sites naguère associés à la production du cheval ou la formation des cavaliers. Le Haras de la Vendée et le Cadre noir de Saumur/ENE, constituent deux modèles qui fonctionnent, mais dont les équilibres sont fragiles. Leur réussite émane notamment de leur mise en valeur culturelle et touristique qui induit leur re-territorialisation. Elle nécessite l'élaboration de stratégies collaboratives, nécessitant la création d'une gouvernance associant les acteurs publics et privés. Les deux sites attestent aussi de l'importance de la diversification de leur offre, combinant mise en tourisme, formations et sports, afin de conserver l'ADN des lieux, tout en s'adaptant à l'évolution des demandes contemporaines. Leurs modèles socio-économiques respectifs demeurent néanmoins pénalisés par les coûts élevés de l'entretien des patrimoines bâtis et vivants, incluant les chevaux, qui fragilisent leur équilibre financier. De nouvelles solutions restent à inventer, en intégrant le renforcement des relations entre sites et collectivités.

Patrimoine équin et territoire

Les hauts-lieux culturels du cheval peuvent devenir des agents de développement, permettant simultanément une valorisation territoriale et une conservation des patrimoines équins. Ce processus nécessite une politique d'adaptation, voire de reconversion, parfois complexe. Les Pays de la Loire offre deux cas particulièrement intéressants : le Haras de Vendée, ancien haras national de La Roche-sur-Yon et le Cadre noir de Saumur associé à l'École nationale d'équitation. Notre recherche conduite entre 2015 et 2019 repose sur des techniques de recherche complémentaires, combinant analyse de la littérature et des données statistiques, observations qualitatives et entretiens qualitatifs menés auprès de 12 responsables de sites et institutions. Elle nous conduit à des résultats nuancés. Si les deux sites permettent une valorisation de leur territoire, c'est au prix d'une évolution, voire d'une reconversion, délicate vers leur mise en valeur culturelle et touristique. Cela induit l'élaboration de stratégies communes, nécessitant la mise en place d'une gouvernance intégrant des acteurs publics et privés, à différentes échelles territoriales. Les deux sites attestent aussi de l'importance de la diversification de l'offre, combinant mise en tourisme, formations et sports, afin de conserver l'ADN des lieux, tout en s'adaptant à l'évolution des demandes contemporaines. Si les deux sites étudiés fonctionnent, leur modèle socio-économique demeure fragile, en raison des coûts d'entretien des patrimoines bâtis et vivants, intégrant les chevaux, qui pénalisent leur équilibre financier.

1 Contexte et objectifs (Style JSIE Titre 1)

Le cheval a accompagné l'évolution des hommes depuis la genèse de leur histoire, en tant que force motrice - guerre, déplacement, travail (Digard, 2007 ; Roche, 2008). La disparition de ses fonctions utilitaires au XXe siècle (Raulff, 2018) aurait pu sceller son destin, s'il n'avait été requalifié dans la société du tourisme et des loisirs, qui a aussi favorisé son processus de patrimonialisation (Pickel-Chevalier, 2016). En effet, le cheval est à la confluence d'un patrimoine naturel et culturel -patrimoine génétique largement façonné par les hommes pour répondre à leurs besoins sociétaux- mais peut être aussi associé à des patrimoines matériels et immatériels liés à ses utilisations -patrimoine bâti souvent monumental associé à l'élevage et au dressage ; harnachement ; et métiers liés à des savoir-faire tels que maréchal, bourrelier, etc. Parce que ces patrimoines sont rattachés à des territoires singuliers, leur valorisation peut stimuler un développement territorial (Pickel-Chevalier et Violier, 2016). Néanmoins, elle nécessite une politique d'adaptation, voire de reconversion, parfois complexe de sites et de pratiques associés traditionnellement à l'élevage du cheval ou la formation des cavaliers. L'objet de cette communication est d'interroger la capacité des patrimoines équins à être des vecteurs de développement territorial au travers de leur mise en valeur touristique et culturelle. Pour ce faire, nous nous sommes focalisés sur deux hauts-lieux du patrimoine équin en Pays de la Loire : le haras de la Vendée et le siège de l'IFCE hébergeant le Cadre noir de Saumur et l'École nationale d'équitation (ENE)¹.

2 Méthode

Cette recherche combine les approches méthodologiques, en croisant :

- *analyse de la littérature*, notamment historique, permettant de revenir sur l'évolution de deux instructions, ainsi que sur les ruptures récentes, ayant conduit à leur configuration actuelle ;
- *étude des statistiques relatives au fonctionnement socio-économique* des deux sites (nombre de salariés, nombre d'équidés, fréquentation touristique, rayonnement local, national et international, financements) ;
- *observations qualitatives conduites* sur les deux sites de 2015 à 2019, avec et sans public, afin d'analyser leur mode de fonctionnement ;
- *entretiens qualitatifs semi-directifs et individuels conduits entre 2015 et 2019*, auprès de 12 responsables travaillant ou ayant œuvré à la mise en tourisme de chacun des deux sites (20 h d'entretien) à savoir :
 - Thierry Lacombe, directeur-adjoint de la SPL Saumur Val de Loire (décembre, 2015) ;
 - Sophie Saramito, vice-présidente de l'agglomération de Saumur chargée du tourisme (janvier 2016) ;
 - Pascal Liévaux, directeur des patrimoines et chef du département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique du Ministère de la Culture et de la Communication (juin 2016) ;
 - Bernard Maurel directeur du centre de documentation de l'École nationale d'équitation (mai 2016)
 - Jean-Christophe Dupuy, directeur du Haras de la Vendée de 2005 à 2012 -maître d'œuvre de la conversion du haras (septembre 2017) ;
 - Xavier de Moulins, directeur du haras depuis 2014 (septembre 2017) ;
 - Céline Bremand, directrice-adjointe du haras (septembre 2017) ;
 - Sylvie Doaré, alors directrice régionale de l'IFCE en Pays de la Loire (septembre 2017) ;
 - Patrick Teisserenc, écuyer en chef du Cadre noir de Saumur depuis 2014 (mars 2019) ;
 - Florence Dony, responsable tourisme IFCE, site de Saumur (mars 2019) ;
 - Jean-Michel Marchand, Président du conseil d'administration de l'IFCE, depuis 2016 (mars 2019) ;
 - Anne Carriou, Directrice de la Délégation territoriale Ouest-Bretagne, Pays de la Loire et Centre Val de Loire (avril 2019).

L'objet de ces entretiens est de comprendre l'évolution de chacun des deux sites, au travers de l'analyse de leur projet respectif au sein de leur territoire à différentes échelles, entre conservation, adaptation et réinvention. Dans ce contexte, nous avons interrogé plus particulièrement les politiques mises en œuvre en matière de préservation des patrimoines bâtis, de dynamisation des patrimoines vivants qui questionne la place des chevaux au sein des deux sites ; de revalorisation des patrimoines immatériels au travers de formations ; de développement touristiques et de stratégies d'intégration/réintégration territoriale. Le dessein était aussi de comprendre les difficultés rencontrées au sein de chaque site et les limites de leur modèle socio-économique, en questionnant leurs perspectives d'avenir.

¹ Depuis 2015, l'ENE a été associée à l'École nationale professionnelle des Haras au Pin pour fonder l'École supérieure du cheval et de l'équitation. Néanmoins, nous conserverons dans cette étude le nom d'ENE pour singulariser l'école présente sur le site de Terrefort à Saumur.

3 Résultats

Nos résultats ont donné lieu à un article publié dans la revue *Current Issues in Tourism*. Référence : Pickel-Chevalier Sylvine, 2019, « Tourism and Equine Heritage in France: the case study of the Cadre noir de Saumur and the Vendée Stud », *Current Issues in Tourism*, <https://doi.org/10.1080/13683500.2019.1706459>

Nous pouvons les résumer néanmoins, en insistant sur le fait que les deux sites attestent de restructuration reposant sur la volonté d'articuler conservation de l'essence des lieux et diversification, voire réinvention, de leurs usages, au travers d'une pluralité d'activités (tourisme, formations et sports) induisant une meilleure intégration territoriale. Toutefois se pose la question de leur réussite socio-économique, et de leur capacité à générer un développement des territoires. Les résultats sont à nuancer. Ils génèrent, certes, une dynamisation territoriale substantielle. La mise en tourisme de chacun des sites a favorisé un essor important de leurs fréquentations respectives. Ainsi, le Haras de la Vendée est passé de 40 000 visites avant 2012 à près de 90 000 en 2017 (C. Brémand, septembre 2017). Il est devenu le second site le plus fréquenté de la Roche-sur-Yon. Parallèlement, la fréquentation des activités du Cadre noir est passée de 61 297 visiteurs en 2009, à 94 425 en 2018 (F. Dony, mars 2019). Ainsi, les activités sur le site de Terrefort associées aux prestations extérieures dotent au Cadre noir d'avoir d'une fréquentation supérieure au premier site touristique de Saumur, à savoir le château (94 322 visiteurs)². Selon T. Lacombe, le Cadre noir est déterminant à l'attractivité du Saumurois. Il affirme que l'image du Cadre noir est associée « *de manière très étroite à l'identité de la ville* », en précisant : « *Ce qui tourne autour du Cadre noir, c'est entre 60 et 70% du chiffre d'affaires de l'OT* » (décembre, 2015). À cette fréquentation touristique des lieux, s'ajoute le flux des cavaliers venant pour les formations proposées sur le site. L'école accueille en effet plus de 100 stagiaires par an (117 en 2018), dont la majorité se loge sur le territoire local.

L'attractivité des deux sites étudiés génère ainsi des retombées économiques et stimule l'emploi. Le Haras de la Vendée accueille 8 agents du département et 12 agents de l'IFCE. L'ENE/Cadre noir salarie 180 agents, qui vivent et consomment, aussi, pour la plupart, sur le territoire saumurois. Cependant, malgré ces chiffres positifs, les deux sites peinent à rencontrer un équilibre économique, car ils font face à des difficultés, dues à leur important coût de fonctionnement. Ainsi, le Haras de la Vendée souffre de la richesse de son patrimoine bâti, qui constitue certes un attrait, mais qui demeure très onéreux à entretenir. Seule une partie de ses nombreux bâtiments a été restaurée, même si de nouveaux projets sont en cours. L'ENE a aussi à sa charge l'entretien d'un équipement monumental. Par ailleurs, si les deux sites étudiés sont générateurs d'emplois, qui contribuent au développement de leur territoire, ces derniers n'en constituent pas moins une masse salariale élevée pour les institutions. Enfin, le coût de l'entretien des chevaux qui est très élevé. Le Haras de la Vendée possède encore 13 équidés, qui sont vieillissants. La question se pose de leur rentabilité. La direction du Haras s'interroge quant à leur remplacement progressif par des chevaux de propriétaires et l'embauche de groupes de spectacles temporaires venant avec leurs propres chevaux, pour éviter d'avoir une cavalerie à charge toute l'année.

Le site de l'ENE possède, quant à lui, 280 chevaux, auxquels s'ajoutent les 65 chevaux des stagiaires. Si les chevaux sont au cœur de l'existence de l'école et du Cadre noir, la viabilité du modèle socio-économique actuel est interrogée, tandis qu'est notamment étudiée la mise en place de mutualisation, permettant de réduire les effectifs, tout en conservant le même niveau de performance. En raison de ces difficultés, aucun des deux sites ne peut prétendre à l'autosuffisance, malgré une amélioration de leur rendement respectif. Ainsi, le Haras de la Vendée ne s'autofinance qu'à hauteur de 20%, mais sa rentabilité progresse, comme en témoigne la stabilité de son budget, alors que sa fréquentation a presque doublé depuis 2012 (X. De Moulins, septembre, 2017). L'ENE/Cadre noir de Saumur s'autofinance quant à lui à hauteur de 31%. Selon P. Teisserenc (mars 2019), le meilleur rendement est obtenu par la valorisation du patrimoine (représentations, touristes) qui représente 59% des recettes propres du site, suivie par les formations (25% des recettes propres), l'organisation des compétitions (12%) et enfin le haut-niveau (4%). Des réflexions sont en cours afin d'améliorer la rentabilité de l'institution, mais elles demeurent complexes dans leur volonté de parvenir à conserver l'essence des lieux (formation, compétition) tout en accentuant son ouverture au tourisme. Selon S. Saramito, cette évolution s'inscrit dans un renforcement de projets collaboratifs, nécessitant un perfectionnement de la coordination et du partage des rôles entre les pouvoirs publics et les socio-professionnels locaux (janvier, 2016).

4 Applications pratiques

Notre conclusion peut servir d'application pratique : l'exemple des deux sites témoigne, en effet, pour l'avenir des hauts-lieux du patrimoine équin français, de la nécessaire assimilation d'une rupture socio-culturelle profonde, faisant évoluer les anciens centres de production ou de formation, vers des composantes du

² http://www.agence-paysdelaloire.fr/wp-content/uploads/chiffres_cles_tourisme_PaysdeLaLoire_2018.pdf

développement du territoire. Cela induit l'élaboration de stratégies communes, exigeant la mise en place d'une gouvernance incorporant des acteurs publics et privés, à différentes échelles territoriales. Les deux sites attestent aussi de l'importance de la diversification de l'offre, en combinant mise en tourisme, formations et sports, afin de conserver l'identité des lieux, tout en s'adaptant à l'évolution des demandes de la société contemporaine. Enfin, si les deux sites étudiés fonctionnent, leur modèle socio-économique demeure fragile, en raison du coût très élevé de l'entretien des patrimoines bâtis et vivants, intégrant les chevaux, qui pénalise leur équilibre financier. De nouvelles solutions restent à inventer, passant par la poursuite du renforcement des relations entre sites et collectivités. C'est à cette condition que les patrimoines équins peuvent devenir des agents de développement des territoires, et bénéficier en retour, de leur soutien nécessaire à leur perpétuation.

5 Perspectives

Notre projet sur le long terme est de poursuivre cette étude, en analysant les autres sites où l'IFCE est encore présent. Nous projetons de rechercher un financement de thèse, à cet effet.



Illustration 2. De la mise en tourisme du Haras de la Vendée, S.Pickel-Chevalier, 2017.

6 Références

- Aublet L.C., 1953, *L'école de Cavalerie de Saumur*, Paris, Les Editions du Centaure.
- Caillaud, M. 2003, Une administration au cœur de l'histoire de la Vendée, Le cheval. In : *Une tradition en Vendée*, Conseil Général de Vendée, 47-57.
- Digard, J.-P. 2007, *Une histoire du cheval*. Paris, Actes Sud.
- Franchet d'Espèrey, P. 2009, Les grands courants de l'équitation française, *Arts Équestres, Revue 303 Arts, recherche et créations*, 56-61.
- Henry, G. et Oussedik, M. 2014, *Une histoire de l'équitation française*. Paris, Belin.
- Pickel-Chevalier S. 2016, L'équitation française et sa patrimonialisation dans la société des loisirs, *EspacesTemps.net, Travaux*, 2016 | Mis en ligne le 26 juillet 2016.
- Pickel-Chevalier, S. et Violier, P. 2016, Cluster touristiques sur le thème du cheval à Saumur. Un objectif possible mais lointain, *Espaces tourisme et loisirs*, n°330 mai-Juin 2016, 91-101.
- Pickel-Chevalier, S. 2017, Popular Horse Stories and the Invention of the Contemporary Human-Horse Relationship through an 'Alter Ego' paradigm, *Journal of Sports Science*, Volume 5, 119-137
- Raulff, U. 2018, *Farewell to the horse*, Penguin History, London.
- Roche, D. 2008. *La culture équestre de l'Occident XVI-XIXe siècle. Le cheval moteur*. Paris, Fayard.